

formation

# BTP-CFA : diplômes et récompenses

La cérémonie de remise des diplômes du BTP-CFA de Loir-et-Cher de la promotion 2019, véritable ode à l'apprentissage, s'est déroulée vendredi soir, à Blois, à Cap'Ciné.

Réglée au cordeau comme à son habitude, la cérémonie de remise des diplômes du BTP-CFA de Loir-et-Cher de la promotion 2019 s'est déroulée vendredi soir, à Cap'Ciné, en présence d'élus de la Ville de Blois, d'Agglopolys et du département ainsi que de représentants d'organisations professionnelles tel qu'Antonio Lorenzo, président de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment de la région Centre (Capeb).

En cette année de commémoration des 500 ans de la Renaissance, le directeur Christophe Delmur s'est fait un plaisir de citer l'exemple d'un apprenti qui a su évoluer, Léonard de Vinci : « C'était un temps où l'on ne distinguait pas les manuels des intellectuels ». Sans prétendre égaler ce prestigieux exemple, il a souligné le cas d'Alex, entré en dispositif d'initiation aux métiers en alternance (Dima), qui se re-



Les jeunes et les adultes du pôle fluides et métaux ont inauguré la séance.

trouve titulaire d'un BTS aujourd'hui.

Au taux de réussite aux examens, 78 %, le directeur a ajouté les 9 médailles obtenues aux concours du Meilleur apprenti de France. Si l'on complète ces résultats par ceux des Olympiades des métiers ou

encore la liste des apprentis devenus entrepreneurs à leur tour, la liste est longue pour le directeur et son équipe de se réjouir.

Un autre anniversaire a été souligné, celui des 50 ans du CFA lui-même. A cette occasion, d'anciens collaborateurs

ont été distingués, formateurs et dirigeants, dont Franck Prêtre, qui en fut directeur avant de devenir secrétaire général de BTP-CFA Centre-Val de Loire. « Notre héritage, c'est l'investissement humain au service de la jeunesse », a déclaré ce dernier avant de rendre

hommage aux grandes figures de l'apprentissage que furent, pour le département, Louis Huron et Bernard Darada. La soirée s'est achevée autour d'un buffet bien apprécié.

Cor. NR : Chantal Lané

emploi

## Remise des Trophées des clauses d'insertion

Mercredi dernier au château royal de Blois avait lieu la 3<sup>e</sup> édition des Trophées des clauses d'insertion en présence d'Yves Rousset, préfet, Marc Gricourt, maire, Christophe Degruelle, président d'Agglopolys, des conseillers départementaux Bernard Pillefer et Yves George, ainsi que Paul Seignolle, représentant du Geiq 41.

Cette cérémonie ouverte par Benjamin Vételé, président de la Maison de l'emploi du Blaisois en charge, sous la direction de Sylvia Sanchez, de la mise en œuvre de ce dispositif qui vise à lutter contre le chômage et l'exclusion, visait à récompenser tous ceux qui se sont engagés dans son application. En intégrant dans les appels d'offres publics des dispositions favorisant l'accès à l'emploi de ceux qui en sont éloignés, ces mesures ont généré de nombreuses heures d'insertion qui ont pu, pour certains, prendre la forme de contrats de professionnalisation par l'intermédiaire de groupement d'employeurs ou d'une entreprise de travail temporaire d'insertion. Patrick Loquet, spécialiste des clauses d'insertion, soulignait durant cette soirée le dynamisme de tous les acteurs qui se sont impliqués. « Ils ont su utiliser le levier de la clause d'insertion



Samir Ouyed, bénéficiaire récompensé pour son parcours réussi par Yves George.

tion non seulement pour l'emploi, mais aussi pour faire jouer la solidarité. » Onze trophées, répartis en 4 catégories, prix spécial, donneurs d'œuvre, entreprises et bénéficiaires, ont été remis. Dans cette dernière catégorie, le parcours réussi de Samir Ouyed, en contrat de professionnalisation sur un chantier autoroutier, a été particulièrement remarqué.

### Le palmarès

**Catégorie « Prix spécial »** à Marc Gricourt, maire de Blois, pour le soutien de la ville à l'application des clauses qui depuis 2005 ont généré 203.959 heures d'insertion.

**Catégorie « Donneurs d'ordre »** à Jean-Marie Dye, maire de Fresnes, pour la cons-

truction d'une salle multiservice avec une subvention de la Région ; au Syndicat mixte ouvert du Val de Loire numérique pour le déploiement de la fibre optique en 41 ; au CIAS pour un marché pluriannuel de confection et livraison de repas ; au Domaine national de Chambord pour la rénovation du mur d'enceinte ; à l'entreprise BTPO pour dépassement des obligations d'insertion ; à l'entreprise Lefevre pour leur accompagnement dans l'emploi durable.

**Catégorie « Bénéficiaires »** à Samir Ouyed, accompagné d'Amandine Combe de l'entreprise A2let Eurovia ; à Nicolas Hervy et Mohamed Doumbia.

Cor. NR : M. M.

OFFREZ  
LES CHÂTEAUX  
DE LA LOIRE

À PARTIR  
DE 99€ / PERS

LE  
SÉJOUR  
CADEAU

www.bloischambord.com

BLOIS CHEVERNY  
CHAMBORD  
CHAMMONT-GUÉ-LOIRE

OFFICE DE TOURISME BLOIS CHAMBORD - VAL DE LOIRE  
02 54 90 41 42 | www.bloischambord.com